



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	<b>SÛR - ADOUCISSEUR</b>
CODE DU PRODUIT	4090
UTILISATION DU PRODUIT	Détergent de lavage du linge
NOM DU FABRICANT	Vénus Multiligne Ltée
ADRESSE	12480 boul Industriel, P.A.T., Quebec, H1B 5P5
NO. DE TELEPHONE	(514) 645-2293      Urgence : (613) 996-6666
PREPARE PAR	Département Santé et Sécurité
DATE D'ÉDITION	7 novembre 2013

### SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Numéro CAS	% en Poids
Méthylsulfate de composés imidazolium du dihydro-4,5 méthyl-1 alkyle de suif nor-2 (amidoéthyl-2 de suif)-1	68122-86-1	5 - 10
Acide citrique	77-92-9	5 - 10

### SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

#### VOIE DE PENETRATION

PEAU	Irritant pour la peau. Contact non-traité peut provoquer une grave irritation et peut causer des brûlures.
CONTACT AVEC LES YEUX	Irritant pour les yeux. Contact non-traité peut causer des brûlures.
INHALATION	Irritant pour les voies respiratoires.
INGESTION	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

### SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

**SECTION 4 - PREMIERS SECOURS (cont'd)**

INHALATION	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
INGESTION	Se rincer la bouche, puis boire un ou deux grands verre d'eau. Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si l'irritation persiste, consulter un médecin immédiatement.

**SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

POINT D'ÉCLAIR	> 100°C Produit ne favorise pas la combustion.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	
SEUIL MAXIMAL:	Non disponible
SEUIL MINIMAL:	Non disponible
PRODUITS DE LA COMBUSTION	Non disponible.
TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Endiguer le liquide jusqu'à élimination ultérieure. Aucun danger particulier.

**SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains le milieu aquatique environnant, tout égout ou conduit d'évacuation.
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

MANUTENTION	Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.
ENTREPOSAGE	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à une température se situant entre 50 et 10°C.

**SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.
<b><u>Protection Individuelle</u></b>	
PROTECTION DE LA PEAU	Porter un tablier synthétique et d'autres pièces d'équipement de protection pour empêcher le contact avec la peau.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
PROTECTION DES MAINS	Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
RESPIRATOIRE	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
COULEUR	Blanc
ODEUR	Florale
pH	3 (100%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	> 100°C
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.082 (Eau = 1)
PRESSION DE VAPEUR	Non applicable
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
VITESSE D'ÉVAPORATION	Non disponible
VISCOSITÉ	Dynamique: 170cP
SOLUBILITÉ	Facilement soluble dans l'eau chaude. Soluble dans l'eau froide.

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
RÉACTIVITÉ	Légèrement réactif à réactif avec les métaux. Réactif avec les alcalins.
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Agents d'oxydation.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), oxydes d'azote (NO, NO <sub>2</sub> ...).

**SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE****EFFETS EN CAS D'EXPOSITION**

PEAU	Irritant pour la peau. Contact non-traité peut provoquer une grave irritation et peut causer des brûlures.
YEUX	Irritant pour les yeux. Contact non-traité peut causer des brûlures.
INHALATION	Irritant pour les voies respiratoires.

## SÛR - ADOUCISSEUR

INGESTION

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

### SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE (cont'd)

#### EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS TÉRATOGENÈS	Aucun effet important ou danger critique connu.
SENSIBILISATION AU PRODUIT	Aucun effet important ou danger critique connu.
PRODUITS SYNERGIQUES	Non disponible

#### DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Méthylsulfate de composés imidazolium du dihydro-4,5 méthyl-1 alkyle de suif nor-2 (amidoéthyl-2 de suif)-1	LD50	> =15000 mg/kg	Orale	Rat
Acide citrique	LD50	3000 mg/kg	Orale	Rat

ORGANES CIBLES

Contient des produits causant des lésions aux organes suivants: les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central, oeil, lentille ou cornée.

### SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

#### DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ

PRODUITS DE DÉGRADATION

Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>) et de l'eau, oxydes d'azote (NO, NO<sub>2</sub>...). Quelques oxydes métalliques.

### SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

### SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GRUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
Non réglementé	-	-	-	

**SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

<b>CLASSIFICATION SIMDUT</b>	Classe D-2B: Matières toxiques ayant d'autres effets.
<b>CONFORMEMENT DU RPC</b>	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique referme tous les renseignements exigés par le RPC.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>DATE D'ÉDITION</b>	2013-11-07 08:51
<b>NOM DU RESPONSABLE</b>	Elysa Raminosa (Chimiste)

**AVIS AU LECTEUR**

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.